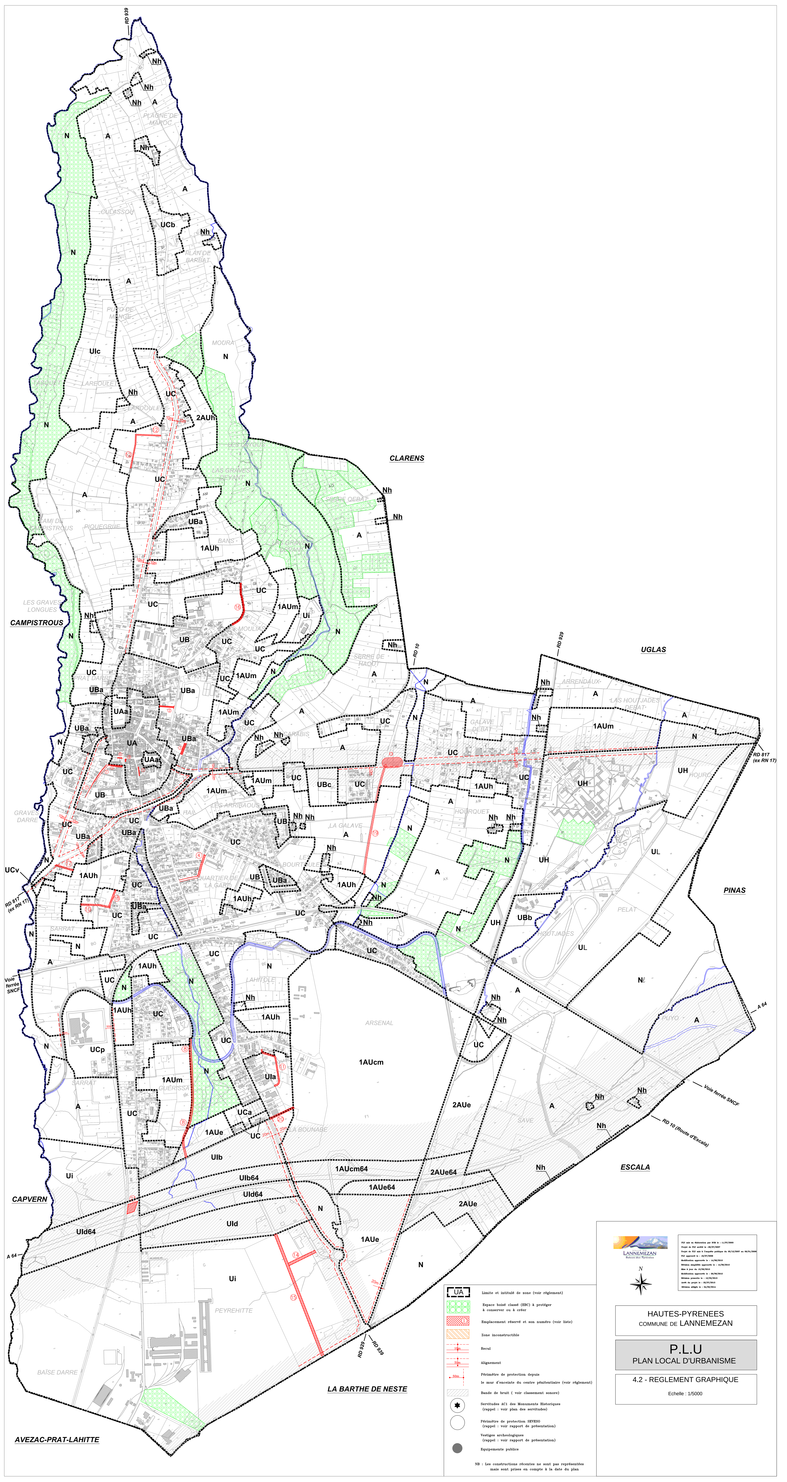

Limite et intitulé du zone (voir règlement)

Espace boisé classé (EBC) à préserver à conserver ou à créer

Emplacement réservé et son numéro (voir liste)

Zone inconstructible

Recul

Alignement

Périmètre de protection depuis le sens d'écoulement du cours phénoménal (voir règlement)

Bande de bruit (voir classement sonore)

Servitudes AC1 des Monuments Historiques (rappel : voir plan des servitudes)

Périmètre de protection DPTEO (rappel : voir rapport de présentation)

Vestiges archéologiques (rappel : voir rapport de présentation)

Equipements publics

NB : Les constructions réunion ne sont pas représentées mais sont prises en compte à la date du plan

LANNEMEZAN
HAUTES-PYRENEES

N

Vu sur le dossier en date du : 11/10/2001
Projet le 04 août 2 : 05/11/2007
Vu pour rester annexé à la délibération du 04/12/2007 en date du
Vu pour rester annexé : 11/12/2010
Modification approuvée le : 11/06/2014
Modification approuvée le : 11/06/2014
Mise à jour du 04/04/2017
Modification approuvée le : 04/06/2018
Mise à jour du 04/04/2017
Mise à jour du : 14/12/2021
Révision générale le : 26/09/2022

HAUTES-PYRENEES
COMMUNE DE LANNEMEZAN

P.L.U
PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5000